

31 mai 2005

INFOS FLASH MEDITERRANEE

CFDT douanes Marseille

Bât A, 56 Bd de Strasbourg 13003 Marseille

Tel-fax: 04 91 50 10 87

Mel : FINANCFDT13@aol.com



Réunion de synthèse du 31/05/05, rien ne va plus !

Ce jour s'est tenue à Marseille la réunion de synthèse sur la réforme du dispositif maritime en Méditerranée. Contrairement à nos habitudes, et en accord avec les autres organisations syndicales CGT-FO-UNSA, nous avons refusé d'y participer. Nous avons demandé, en lieu et place la tenue d'un CTPL. Celui ci n'a pas pu avoir lieu, faute de temps pour envoyer les convocations aux délégués du personnel. Le Directeur Interrégional a cependant particulièrement insisté, pour nous dire, que même s'il le trouvait prématuré, il convoquerait le CTPL, dans les délais légaux, celui ayant été demandé par la majorité des OS (CFDT-FO-UNSA).

Les raisons de notre refus :

Tout au long du processus de rencontre des unités, la CFDT a tenu à être présente aux cotés des agents, pour soutenir leurs interventions, éviter les dérapages, et observer et écouter ce qui s'y disait. Bien nous en a pris ! Les nombreux témoignages et remerciements que nous avons reçu prouvent que notre démarche a bien été comprise et qu'elle était la bonne.

Dans cette dernière réunion, seules les représentants des OS étaient « invités ». Il ne s'agit pas de revenir sur nos positions, mais nous avons déjà, à de nombreuses reprises eu le loisir de faire valoir nos options à notre hiérarchie locale. Les propos tenus par Mr le Directeur Général, le 17 Mai, à la délégation CFDT qu'il a reçu, prouvent cependant que le message que nous avons délivré n'a pas été entendu (cf info flash méditerranée du 18/05).

Les propos de nos interlocuteurs locaux qui se voulaient rassurant, ont en effet été remis en cause par notre haut responsable. Plus question d'effectifs constants en maritime mais d'une réforme à effectifs surveillance constants. Plus question d'emplois implantés sur les unités maintenues mais de sureffectifs temporaires. La reconnaissance du statut de spécialiste pour les marins ponts et l'embarquement des B en BGC sont loin d'être acquis. Plus de garantie sur l'implantation des deux « poussifs ». Le reste à l'avenant.

Nous considérons donc, que faute d'obtenir des précisions sur le projet qui partira de la DI ce que la DI nous avait déjà fait savoir et en l'absence de réponse à nos questions par la DG, nous n'avons rien à attendre de ce groupe de travail.

Nous renouvelons, dans le cadre de l'intersyndicale, les consignes d'action, par solidarité avec nos camarades des unités menacées. Rien ne garantit que les unités désignées pour l'échafaud le 1^o février, ne seront graciées. Rien ne garantit, non plus, que d'autres unités ne fassent pas les frais de la réorganisation de notre dispositif. Rien de concret n'a été apporté en terme de lisibilité de notre avenir, et sur le plan du renouvellement du parc.

Nous demandons à l'ensemble des personnels, de toutes les façades, de bien réfléchir avant de prendre le risque de « baisser pavillon ».

Dans ces conditions, et malgré notre attachement profond à notre métier et les risques encourus à cause de la non reprise du travail dans des conditions normales, tant que rien ne nous aura été donné en termes de garantie nous considérons que nous ne pouvons constater une fois de plus, que notre Direction Générale se moque de nous. Nous constatons également qu'elle refuse, malgré le simulacre de concertation auquel elle se livre, de prendre en compte les opinions et les revendications des agents. Seul compte pour elle le but final, décidé par nos élites, casser le service public que constitue le dispositif aéro-maritime. Nous sommes cependant en droit et en devoir, en tant que citoyens et agents des douanes, de nous poser la question :

DANS QUEL BUT ?